



2003 International
Healthy Cities Conference Belfast

Déclaration de Belfast sur les Villes-santé

La force de l'action locale

La Déclaration de Belfast a été adoptée le 22 octobre 2003 par des maires et des hauts responsables politiques de villes d'Europe, qui participaient à la Conférence internationale des Villes-santé, à l'occasion du 15^e anniversaire du mouvement européen des Villes-santé et du lancement de la phase IV (2003–2007) du programme OMS des Villes-santé.

Cette déclaration politique exprime l'engagement clair et résolu de villes dans l'ensemble de l'Europe en faveur de la santé et du développement durable. Elle présente les priorités et les nouvelles tâches difficiles auxquelles les villes devront s'atteler, et indique de quelles façons les gouvernements nationaux et l'OMS peuvent appuyer les efforts entrepris pour favoriser la santé pour tous au niveau local et au niveau des villes.

Nous, responsables politiques de villes, grandes et petites, et d'administrations locales, présents à la réunion internationale des Villes-santé organisée par l'OMS à Belfast (Irlande du Nord, Royaume-Uni), du 19 au 22 octobre 2003,

À l'occasion de la célébration du quinzième anniversaire du mouvement des Villes-santé en Europe et ailleurs ;

Mesurant la force de l'action locale ;

Reconnaissant le rôle moteur des villes en ce qui concerne la santé et le développement durable ;

Conscients que les déterminants clés de la santé sont hors du contrôle direct du secteur de la santé ;

Faisant fond de notre vaste expérience et d'une base factuelle scientifique ;

Déterminés à faire en sorte que la santé et la qualité de vie de tous nos citoyens continuent de s'améliorer ;

Guidés par les principes fondamentaux d'équité, de durabilité, de coopération intersectorielle, d'autonomisation de la population et de solidarité ;

Comprenant que la santé ne devrait jamais être l'affaire exclusive d'un parti politique ou d'une discipline professionnelle en particulier, et que tous devraient adhérer à ces principes directeurs,

Nous appuyant sur la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable (2002), qui souligne l'importance des partenariats à tous les niveaux et d'une bonne gouvernance urbaine,

Nous engageons, par la présente déclaration, à :

- établir des partenariats, des alliances et des réseaux unis par des liens étroits ;
- concevoir des cadres de vie créant des conditions favorables pour répondre aux besoins de tous les citoyens ;
- nous attaquer aux déterminants plus larges de la santé ;
- élaborer des politiques, des stratégies et des outils efficaces pour l'action.

Notre appel à l'action

En tant que responsables politiques, nous **nous engageons** à :

Réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté, ce qui supposera d'évaluer la situation au niveau local et d'établir régulièrement des rapports faisant état des progrès accomplis dans la réduction des disparités ;

Favoriser **la planification du développement sanitaire**, qui donne à nos villes un moyen de bâtir et d'entretenir des partenariats stratégiques au service de la santé ;

Promouvoir **une bonne gouvernance et concevoir des villes inclusives** de sorte que tous les citoyens aient un rôle important à jouer dans la définition des services et l'orientation des politiques urbaines et des plans d'urbanisation ;

Construire **des villes sûres et créant des conditions favorables**, à l'écoute des besoins de tous les citoyens, en faisant participer activement des départements de planification urbaine et en promouvant des pratiques de planification urbaine au service de la santé ;

Promouvoir l'évaluation de l'impact sur la santé comme moyen pour l'ensemble des secteurs de concentrer leur action sur la santé et la qualité de la vie ;

Participer activement à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies **nationales, européennes et mondiales**, et contribuer à adapter les objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire aux contextes locaux ;

Démontrer l'utilité de notre travail et maximiser l'impact et la position stratégique des Villes-santé au sein des pays et en tant qu'acteurs au niveau international ;

Suivre, documenter, évaluer et **faire connaître** systématiquement **notre activité**, si bien qu'en plus de nous-mêmes d'autres puissent apprendre de notre expérience et en tirer parti ;

Renforcer **l'amitié et la solidarité internationales** entre villes et régions, le soutien mutuel et le partage des ressources, des connaissances, de l'information et de l'expérience ;

Étendre les réseaux nationaux de Villes-santé, qui représentent une base exceptionnelle d'engagement politique, d'innovation et de dynamisme pour l'ensemble du mouvement ;

Garder à l'esprit qu'il nous incombe d'**appuyer les Villes-santé dans d'autres régions**, en faisant en sorte que le travail de précurseurs qui a été accompli et les connaissances qui ont été acquises deviennent accessibles au niveau mondial.

L'action des autres

Les villes ne peuvent agir seules. Nous appelons :

les gouvernements nationaux :

- à reconnaître que les politiques nationales en matière de santé et de durabilité ont une dimension locale et à prendre conscience de l'importante contribution que les villes peuvent avoir à cet égard ;
- à garder à l'esprit que les réseaux nationaux de Villes-santé ont un rôle à jouer dans le développement sanitaire des pays et à appuyer leur rôle de coordination et de renforcement des capacités ;

l'Organisation mondiale de la santé

- à donner l'impulsion et l'appui stratégique au travail à mener pour atteindre les objectifs de la phase IV (2003–2007) du Programme OMS/mouvement des Villes-santé ;
- à renforcer la coopération interrégionale sur les Villes-santé ;
- à unir ses forces à celles d'autres organisations et institutions internationales pour relever les défis qui se présentent dans le domaine de la santé urbaine.